

Séance du 11 décembre 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 5 décembre 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Pocq, Arcouet, Lalanne, Mmes Chabaud-Nadin, Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Salducci à M. Lacassagne, M. Salanne à Mme Meyzenc.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Ugalde présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Médiathèque – Valorisation des fonds documentaires basques – Pôle associé de la Bibliothèque nationale de France – Signature de la convention d'application n°4.

La ville de Bayonne, au travers de sa médiathèque, assure le pilotage depuis 2010 du projet « Mettre en réseau et valoriser les fonds documentaires basques », inscrit au Contrat territorial Pays Basque 2007-2013, et bénéficiant à ce titre du soutien de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général et du Conseil de développement du Pays basque.

Ce projet figure également dans la Convention de Pôle associé régional Aquitaine – Bibliothèque nationale de France, signé à Bordeaux à l'automne 2010, par d'une part, la Région Aquitaine, l'Etat (DRAC Aquitaine), la ville de Bordeaux et l'Agence ECLA (Ecrit, Cinéma, Livre et Audiovisuel en Aquitaine), et, d'autre part, la Bibliothèque nationale de France (BnF) (convention-cadre de pôle associé BnF n° 2010-321/423).

Compte-tenu de l'intérêt scientifique et la valeur patrimoniale des collections des bibliothèques de la Ville de Bayonne, de la complémentarité de ces fonds avec ceux de la BnF, mais aussi de la volonté de la Ville de valoriser son patrimoine documentaire et notamment le domaine basque, la BnF a signé avec la ville une convention-cadre de Pôle associé documentaire 2011-2014 (n°2011-343/423), faisant référence à la convention régionale, qui lui permet d'apporter un soutien aux opérations en cours.

En 2013, cette aide à hauteur de 50 %, concrétisée par la prise en charge d'une vacation de 6 mois de catalogage, d'une prestation de numérisation, ainsi que la mise en place de l'interopérabilité réciproque OAI-PMH avec Gallica, a fait l'objet d'une troisième convention d'application co-signée également par la Ville et la BnF (délibération du conseil municipal du 22 octobre 2013).

Cette année, la BnF propose la signature d'une quatrième convention d'application pour la poursuite du projet, renouvelant son soutien à 50% pour :

- une vacation (correspondant à 1,5 mois) pour la poursuite du catalogage de gravures et manuscrits en langue basque et pour l'élaboration de l'exposition virtuelle sur les pastorales basques, soit 2 025 €,
- la numérisation de documents patrimoniaux du fonds basque : 61 manuscrits en basque ou concernant la langue basque (chants, poésie, contes, traductions, grammaires, dictionnaires et travaux d'étude de la langue basque) et des ensembles iconographiques (3 recueils d'aquarelles et 80 estampes) relatifs au Pays basque, pour 2 500 €.

L'aide de la BnF pour 2014 représente donc un total de 4 525 €.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec la Bibliothèque nationale de France, la convention d'application n°4 liée à la convention-cadre de pôle associé documentaire 2011-2014.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.